



District de Savoie de Football
B.P. N° 401—73004 CHAMBERY CEDEX
Tél. : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81
email : district@savoie.fff.fr—site : http://savoie.fff.fr



Palmarès des Coupes de Savoie 2019



Coupe Crédit Agricole U11	AIX LES BAINS FC
Coupe A; Séralini U13— 2ème niveau	US DOMESSIN
Coupe P. Pignier U13	FC NIVOLET
Coupe Nationale Pitch U13 : vainqueur départemental Garçons	FC NIVOLET
Vainqueur départemental Filles	FC CHAMBOTTE
Coupe du Président U15 à 8	FC QUEIGE
Coupe Claret U15	FC MERCURY
Coupe Troncy U17	GROUPEMENT JEUNES de l'EPINE
Coupe Triquet U20	GROUPEMENT JEUNES de l'EPINE
Coupe Raffin (Seniors Réserves)	FC CHAMBOTTE
Coupe Dupuy Seniors	ES DRUMETTAZ-MOUXY
Coupe Trophée 73 Féminine	US LA MOTTE SERVOLEX
Coupe de France : 2 clubs savoyards rescapés au 6ème tour	ENT. VAL D'HYERES et FC MERCURY

RAPPEL ENGAGEMENTS—SAISON 2019/2020

Les engagements et desiderata des catégories Féminines, Futsal, U17, U15, U13 sont à réaliser, comme les saisons précédentes, sur **FOOT CLUBS, et non par email.**

Sommaire

• Comité de Direction	p. 2-3	• Commission des Arbitres	p. 12-13
• Commission Sportive seniors	p. 4-5	• Commission Statut de l'Arbitrage	p. 13 à 16
• Commission des Jeunes	p. 5-6	• Commission des Terrains et Installations Sportives	p. 16 à 18
• Commission Futsal	p. 6	Annexes :	p. 19
• Commission Féminine	p. 7	Projet des poules seniors, Tableaux Statut Arbitrage,	
• Commission Technique	p. 8 à 11	Tableaux des terrains	
• Commission Label	p. 11		



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.

Comptes-Rendus

COMITÉ de DIRECTION

22 juillet 2019

Présents : ANSELME, JULLIARD, LECHALARD, SOARES, BILLAUD, COHEN, CRESTEE, DESMARIEUX, ELHOMBRE, FONTAINE, GACHET, HUNSTEDT, JANET, PERROUD, SALINO, THENIS, VALENTINO, SPADA, GALLET, SAILE

Décision

En date du 22 juillet, le CD du district s'oppose aux propositions de conciliation du CNOSF dans le dossier de la rencontre de D1 du 14 avril dernier La Motte Servolex – Cognin Sports Football à la suite du recours effectué par le club de Cognin.

Correspondances reçues

Courriers reçus du 18 Juillet au 25 Juillet 2019

Commission Jeunes et technique :

- LE BOURGET DU LAC inscription stage formation CFF1 Mr Clément cornet.
- UGINE annulation inscription pour formation CFF1 Mmes Mathilde LATHUILE et Amandine SAVOYE.
- LAISSAUD accord pour accueillir journée du FOOT U 13.
- Mr. Régis GUERIN signale que son fils Théo ne sera pas présent à la journée U12 du 20 Octobre.
- LAURAFoot concernant mise en place championnat de Ligue Jeunes.

Commission Sportive – Coupes – Féminines – FUTSAL :

- LA RAVOIRE demande alternance entre leurs équipes U20 et Séniors.
- CŒUR DE SAVOIE remerciements concernant les divers renseignements fournis.
- CHARTREUSE GUIERS lieu des rencontres féminines le samedi soir.
- Communauté de Communes CŒUR DE TARENTEISE réception de mise à disposition de leurs installations sportives (Stade BARDASSIER)
- DRUMETTAZ MOUXY desideratas pour calendrier du championnat.
- LAURA FOOT concernant mise à jour FMI.

Réponse clubs FUTSAL pour championnat avec HAUTE SAVOIE : futsal LA ROCHETTE OLYMPIQUE – LE BOURGET UNITED – LA MOTTE SERVOLEX – CHARTREUSE GUIERS – J.S. CHAMBERY

Réception couleurs des maillots : DRUMETTAZ MOUXY – CŒUR DE SAVOIE – C.A MAURIENNE—LA RAVOIRE – VAL D'HYERES – LAISSAUD – CUINES VAL D'ARC – F.C. BAUGES – VILLARGONDRAN.



St Alban-Leysses

PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 04 79 44 16 73—Email : sp2000co@groupefrasteya.com



St Alban-Leysses

Comptes-Rendus

Commission des Arbitres :

Réception dossiers : Semchedine BOUCHELAGHEM (complet) – Mohamed SALHI (complet) – Mohamed FETTAH (complet) – Yann LAMBERLIN (complet) – Vincent BAYLOT (complet) – Francesco MARCHESE (complet) – Trevi LEANDRO (complet) – Jacky MESTACH (dossier médical) - Mehmet KARABULUT (manque questionnaire) - Samy NAHOUI (manque questionnaire) - Hamza DUMANDAG (manque C.S. 10€ et questionnaire) – Abdelhafid MEGUIRECHE (manque fiche individuelle) – Cédric CROZIO (manque questionnaire) – Xavier CAPILLIEZ (manque questionnaire) – Jacques RUFFIER (manque C.S. de 10€ et questionnaire) – Sullivan GARCIA (manque Cs de 10€ et questionnaire) – Ali BOUBAKER (manque C.S. de 10€) - Salim ABADAR (manque questionnaire) – Sébastien FAVERO (manque questionnaire) – Ertekin AYNUR (manque C.S 10€ et questionnaire) – Emmanuel BONTRON (manque C.S. 10€ et questionnaire) – Maxime LAMBERT – Jason BOUCHER (manque chèque de 10€ C.S.) – Florian FRAIX (manque questionnaire) – Damien BOUCHER (manque C.S.de 10€)

Courriers Divers :

-Luc ALIX concernant la pose des panneaux publicitaires à l'intérieur du stade.
-Réception dossier de conciliation en provenance du CNOSF : affaire COGNIN SPORT contre District de Savoie de Football
-UNION OLYMPIQUE ALBERTVILLE concernant le nom de leur équipe mentionné sur le site de LAURAFoot (à vous de faire le nécessaire auprès de cet organisme).
-A.S. NOVALAISE recherche d'éducateurs)
Réception de chèques : St. REMY 10€ pour CS.de Didier CAUCHETEUX et 210€ pour engagements Séniors D4 et féminines – VAL D'HYERES 40€ pour UNAF et caisse de solidarité (nom de l'arbitre non mentionné)
-CDOS maison des Sports fermée les Jeudi 25 Juillet et 1^{er} Août.
-LAURAFoot réception notification de l'audition de l'Appel (rencontre Coupe RAFFIN DRUMETTAZ MOUXY / F.C. CHAMBOTTE du 01 Juin)
-L.F.A. concernant dossiers Clubs CNDS 2019 AUVERGNE / RHONE ALPES
-LAURAFoot date Réunion de lancement LABEL JEUNES.
-UNSS réception invitation à réunion Commission mixte Départementale

Carnet de Deuil

Le Président du District, les Membres du Comité de Direction et des Commissions, le Personnel, ont la tristesse de vous faire part du décès de Monsieur Denys DIMIER, ancien entraîneur et dirigeant de l'US GRIGNON et présentent à toute sa famille leurs sincères condoléances.

Note à l'intention des clubs

DATES A RETENIR

LUNDI 19 AOUT 2019 à 19 heures Comité Directeur
VENDREDI 30 AOUT 2019 à LAISSAUD Assemblée Générale de DEBUT DE SAISON



ATELIER DE SERIGRAPHIE

346, Rue Aristide Bergès- CHAMBERY

Tél. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@wanadoo.fr

Comptes-Rendus

COMMISSION SPORTIVE SENIORS

Président : Christophe VALENTINO - 06 64 95 30 10
Responsable : Alain HANS—06 28 06 72 52
Responsable D6 –Loisirs : Jérôme SPADA- 06 76 04 25 57
Membres : Jacky GACHET—06 12 22 99 82—Patrick GIFFARD-LEVEQUE

sportive@savoie.fff.fr

29 juillet 2019

Courrier reçu

Imprimés couleurs des maillots reçus :

AS CUINES, FC LAISSAUD, ENT. VAL D'HYERES, US LA RAVOIRE, CA MAURIENNE, CŒUR DE SAVOIE, ES DRUMETTAZ-
MOUXY, FC BAUGES, FC VILLARGONDRAN

Urgent - Note aux clubs suivants

Note à CHAMBERY SPORT 73 et ES TARENDAISE :

La commission sportive demande aux deux clubs cités de bien vouloir confirmer ou infirmer l'inscription de leur équipe 3, ceci pour le **lundi 5 août 2019—12 heures impérativement** afin de pouvoir réaliser la composition définitive des poules et établir les calendriers.

Urgent - Note aux clubs

Les clubs souhaitant jouer le samedi soir « heure légale 20h00 » doivent le signaler à la Commission Sportive le plus rapidement possible.

Pour jouer à 18 ou 19h00, il faut l'accord des clubs adverses.

Information club

Suite à la fusion absorption entre les clubs AS HAUTE COMBE et FC STE HELENE, le nouveau club s'appelle dorénavant AS HAUTE COMBE de SAVOIE.


Sols et Équipements Sportifs

Tel : 04 50 68 84 28 - Fax : 04 50 68 77 19 - Web : www.coseec.fr
PAE Les Grandes Vignes - 74330 LA BALME DE SILLINGY

Distributeur

 GEFISPORTS

 BIBERON

 TORO  RAIN BIRD

Resp. Savoie!

Gilbert GRUFFAT!

Tel : 06 83 86 59 48!

E Mail : gilbertgruffat@coseec.fr

Comptes-Rendus

Nouvelle version Projet des poules seniors 2019/2020

Vous trouverez en annexe de ce Foot Savoie, une nouvelle version du projet des poules seniors, en date du 29 juillet 2019, suite à la réception de notification de décisions par les instances supérieures.

COMMISSION des JEUNES

Président : Christophe VALENTINO - 06 64 95 30 10
Cadets – U17 : Martine LECHALARD—06 13 59 62 41
Minimes – U15 : Gilles HUNSTEDT – 06 11 58 79 78
Benjamins – U13 : Hugues DIETZ - 06 84 83 88 21
Pupilles—U11 : Jérôme SPADA—06 76 04 25 57-Noël BAILLY— 06 41 42 53 71
Poussins – U9 : Hernani SOARES—06 22 26 47 52
Débutants – U7 : Edouard FROGER—06 10 56 18 18

sportive@savoie.ffs.fr

Saison 2019/2020– Engagements rappel

Les engagements et desiderata des catégories Seniors, Féminines, Futsal, U17, U15, U13 sont à réaliser, comme les saisons précédentes, sur **FOOT CLUBS, et non par email.**

Engagements par footclubs

Catégories	Tarifs	Date limite
U20 Juniors		30 juin 2019 (Hte Savoie)
U17 Cadets	(26 €/équipe)	17 Août 2019
U15 Minimes	(26 €/équipe)	17 Août 2019
<u>U13 Benjamins</u> (toutes catégories)	(gratuit)	01 septembre 2019
<u>U15 à 8</u>	(26 €/équipe)	15 Septembre 2019
<u>U17 à 8</u>	(26 €/équipe)	15 Septembre 2019

brasserie oucédon
Une cuisine de produits frais La Ravoire tel: 04.79.44.48.36

Comptes-Rendus

Obligatoire sur formulaire en ligne
(accès sur le site <http://savoie.fff.fr>)
(les mails ne seront pas pris en considération)

<u>U11 - Pupilles</u>	(gratuit)	02 Septembre 2019
<u>U9 - Poussins</u>	(gratuit)	09 Septembre 2019
<u>U7 - Débutants</u>	(gratuit)	16 Septembre 2019

COMMISSION FUTSAL

29 juillet 2019

INFORMATION

Quelques clubs(5) ont répondu à la question concernant l'intégration des clubs de HAUTE SAVOIE dans le championnat : 4 pour et 1 vote blanc

Les concertations avec nos homologues du FUTSAL DISTRICT 74 vont donc continuer.

Rappel date limite d'engagement : 23 AOUT 2019 par FOOTCLUBS

Rappel Tournoi de pré-rentree

Le tournoi de pré-rentree est maintenu (semaine 37 ou 38), nous lançons un appel à candidature pour organiser cette soirée.

Cahier des charges :

- 1 gymnase avec tribune de préférence un vendredi soir (19h00/24h00) les autres dates seront étudiées tout de même.
- 1 salle de réunion pour 15/20 personnes maxi (arbitres futsal) de 18h30 à 20h00)
- Organisation d'une petite réception avec participation financière du District

Déclaration de candidature par mail au District avant le 19 AOUT 2019

Le club de l'US LA MOTTE SERVOLEX a candidaté.



COMMISSION FEMININE

29 juillet 2019

URGENT—Rappel engagements Saison 2019/2020S

Catégorie Féminine à 8—District de Savoie—Inscriptions reçues au 29 juillet 2019 (date limite : 26 juillet)

D1

E S TARENDAISE
AIGUEBELLE

D2

CHAUTAGNE
NOVALAISE
CŒUR DE SAVOIE
ST REMY
CHARTREUSE
LA ROCHETTE

Les clubs ayant oublié d'engager leur équipe dans ces deux poules, sont priés d'adresser un courriel au District pour inscription avant le 6 août 2019.

Rappel des engagements pour la Coupe (par l'intermédiaire de FOOTCLUB)

01 Septembre 2019



— Crédit  Mutuel —

COMMISSION TECHNIQUE

29 juillet 2019

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr
Edouard FROGER - CDFA : 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr
Jimmy JUGLARET—ETD (Educateur Technique Départemental) - jjuglaret@savoie.fff.fr

Formations saison 2019—2020

Note aux clubs

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2019-2020, en passant par le site du District. Toutes les formations 2019-2020 sont en ligne et accessibles pour inscription. Un tableau récapitulatif des dates des formations est en ligne sur le site du District (rubrique formation).

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin.

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants de d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente. Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITE AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS



Comptes-Rendus

Formations saison 2019-2020

- Formation CFF1—limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : les 24, 25, 31 août et 1er septembre 2019 avec hébergement

Lieu : LESCHERAINES

Coût : 190€ (candidats licenciés en Savoie) - 380€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 14 (mise à jour au 29 juillet 2019)

Sylvie GARREAU (AS HAUTE COMBE DE SAVOIE)

Sébastien AJOVALASIT—Ernest PICQUE (AS CUINES)

Fatih AKSU—Nadir KHANFAR (CHAMBERY SPORT 73)

Corentin GILLET (US LA MOTTE SERVOLEX)

Mourad NASRALLAH (COGNIN SP)

Jonathan GINIAUX (ST PIERRE D 'ALBIGNY)

Christian RETHORE (FC CHAUTAGNE)

Rémy AMBLARD—Benjamin GAUDIN (CHAMOUX SPORT FOOT)

Noah BEAULIET (US LA MOTTE SERVOLEX) en attente

Tony PORTIER—Clément CORNET (LE BOURGET DU LAC) en attente

Les convocations ont été envoyées par mail (avec copie aux clubs) et par courrier

- Formation CFF2—limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : les 24, 25, 31 août et 1er septembre 2019 avec hébergement

Lieu : CONFLANS

Coût : 190€ (candidats licenciés en Savoie) - 380€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues: 2 (au 29 juillet 2019)

Zakaria EL ADDANI (AS UGINE)

Mickael OLIVIER (FC ST BALDOPH)

- Formation Module U9—limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : Samedi 14 et dimanche 15 septembre 2019 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 75€ (candidats licenciés en Savoie) - 150€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues: 2

Mylène BOYER—Seila ROSSET CHAMBRUN (FC DU NIVOLET)

- Certification CFF1

Date : mardi 1er octobre 2019 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 50€ (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 1

Mehdi BEN SEDIRA (FC HAUTE TARENTEISE)

- Formation Educateur Gardien de But, module Découverte—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : le samedi 27 Octobre et vendredi 1er novembre 2019 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 75€ (candidats licenciés en Savoie) - 150€ (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 1

Rémi MONACHON (FC DU NIVOLET)

- Certification CFF2

Date : jeudi 7 novembre 2019 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 50€ (candidats licenciés hors département)

Comptes-Rendus

Inscriptions reçues : 5

Théodore MOUDERY—Morgan TARDY (FC DU NIVOLET)
Alexis PORRAZ (MONTMELIAN AF)
Omzade ALI HOUMADI (JS CHAMBERY)
Tanguy SIMILLE (FC HAUTE TARENTEISE)

- Formation Module U13 (FOOT à 8)—limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : Samedi 9 et dimanche 10 novembre 2019 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 75€ (candidats licenciés en Savoie) - 150€ (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 1

Hervé FERROUD PLATTET (FC BAUGES)

- Formation CFF3 Bi-départementale—limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : du lundi 18 au jeudi 21 novembre 2019 avec hébergement

Lieu : à définir (SAVOIE ou HAUTE SAVOIE)

Coût : 210€ (candidats licenciés en Savoie) - 420€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 3

Tarik MASTOUR (FC DU NIVOLET)
Mehdi BEN DESIRA—Tanguy SIMILLE (FC HAUTE TARENTEISE)

- Certification CFF4

Date : mardi 10 décembre 2019 en soirée

Lieu : District de Savoie de Football—CHAMBERY

Coût : 50€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 2

Mickael AMITRANO— Rémi MONACHON (FC DU NIVOLET)

- Formation Module U15 (FOOT à 11)—limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : samedi 14 et dimanche 15 décembre 2019 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 75€ (candidats licenciés en Savoie) - 150€ (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 1

Hervé VERNIN (FC BAUGES)

- Formation CFF1—limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : les 18, 19 janvier, 1er et 2 février 2020 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 150€ (candidats licenciés en Savoie) - 300€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 2

Seydi OZBINAR (MONTMELIAN A)
Ilter SASMAZER (FC DUNIVOLET)

- Certification CFF3

Date : mardi 7 avril 2020 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 50€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues: 2

Théodore MOUDERY (FC DU NIVOLET)
Omzade ALI HOUMADI (JS CHAMBERY)

Comptes-Rendus

- Formation CFF3

Date : les 6, 7, 13 et 14 juin 2020 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 150€ (candidats licenciés en Savoie) - 300€ (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 1

Morgan TARDY (FC DU NIVOLET)

Note

Dernière mise à jour des inscriptions le 17 juillet 2019

COMMISSION LABEL

Président : Fabien FONTAINE
Email : commissionlabel@savoie.fff.fr

8 juillet 2019

Suite à la délibération de la commission départementale label validée par le comité directeur du district, un avis favorable a été donné pour la saison 2018/2019 aux clubs suivants :

FC NIVOLET : Label jeunes FFF – Niveau excellence

FC LAISSAUD : Label jeunes FFF – Niveau espoir

AS UGINE : Label jeunes FFF – Niveau espoir

ES TARENTOISE : Label jeunes FFF – Niveau espoir

AIX FC : Label jeunes FFF – Niveau espoir

US LA MOTTE SERVOLEX : Label école féminine de football FFF – Niveau bronze

Félicitations aux clubs pour l'engagement dans la démarche et le travail fourni tout au long de la saison.

Pour les clubs qui ont reçu un avis défavorable cette saison, la commission vous invite fortement à rester dans ce projet et à poursuivre les efforts engagés. La commission se tient à votre disposition pour vous accompagner la saison prochaine.

L'ouverture des candidatures pour la saison 2019-2020 interviendra au mois d'août.

COMMISSION des ARBITRES



Président : M. Daniel DESMARIEUX, Port : 06 75 93 17 52
Vice Président : M. Jacky MESTACH, Port : 06 15 20 07 75
Responsable Désignations Jeunes : M. Jérôme FALLETI, Port : 06 20 04 13 18
Responsable Désignations Seniors : M. Christophe DUPAYS, Port : 06 13 19 58 14

arbitres@savoie.fff.fr

Ecole d'Arbitrage OCTOBRE 2019

Ecole d'Arbitrage, Saison 2019 – 2020, 1ère session

Note aux clubs : Vous pouvez dès maintenant inscrire vos candidats (es) pour la FORMATION avec HEBERGEMENT qui aura lieu

Les Vendredi 19 octobre, Samedi 20 et dimanche 21 octobre 2019,
Lieu à définir (LESCHERAINES ou CONFLANS)

le Samedi 26 octobre 2019
au DISTRICT de FOOTBALL de SAVOIE à CHAMBERY
pour l'Examen Final (1ère session de Formation Initiale d'Arbitrage)

Programmation de l'Assemblée Générale des Arbitres et Test Physique

Cher collègue,
Merci de prendre note que le regroupement de début de saison (**OBLIGATOIRE**) Se déroulera le :

Samedi 07 septembre 2019 à LA RAVOIRE
Rendez-vous à 8h00

Programme de la matinée :
*TEST PHYSIQUE 'TAISA' : Stade PLAINE des SPORTS
Chemin des DROUILLES
73490 LA RAVOIRE

Comptes-Rendus

A partir de 11h30

***ASSEMBLEE GENERALE des ARBITRES** : Salle à LA RAVOIRE
(l'adresse sera diffusée sur PV officielle du District)

A partir de 13h00

***RESTAURATION** : sur place, (repas offert par le district de football de Savoie) et sur réservation

Dates à retenir

Lundi 19 août 2019, Réunion CDA

Jeudi 22 août 2019, Réunion plénière CDA

Lundi 26 août 2019, Réunion CDA

Vendredi 30 août 2019, Assemblée Générale du District (début de saison) à LAISSAUD

Lundi 02 septembre 2019, Réunion de CDA

Samedi 07 septembre 2019, Test Physique, Assemblée Générale des Arbitres à LA RAVOIRE



COMMISSION STATUT ARBITRAGE

29/07/2019

Présent : Denis CRESTEE

Courrier

Mr BAYLOT Vincent nous informe qu'il ne représentera plus le club d'Aix Football Club pour le statut de l'arbitrage à partir de la saison 2019/2020.

F.C. CHAUTAGNE: Demande de changement de club pour un arbitre. Le club souhaite que Monsieur EL BAOUCHI Mostapha puisse représenter le club dès la saison 2019/2020.

Mr EL BAOUCHI Mostapha: Souhaite représenter le club de F.C.HAUTAGNE pour la saison 2019/2020

Réponse: Dans l'attente de l'avis de la Commission de Contrôle du Statut de l'Arbitrage, nous vous prions de vous reporter aux **Articles 30 et 33 ci-dessous**:

Comptes-Rendus

Article 30 - Demande de changement de club

1. L'arbitre désirant changer de club doit effectuer une demande de licence, dans les conditions de l'article 26 du présent Statut.
 2. Ce changement de club n'est possible que si le siège du nouveau club est situé à moins de 50 km de son propre domicile, distance calculée par FOOT 2000.
 3. Il doit en outre obligatoirement préciser dans sa demande les raisons ayant motivé sa décision.
- Le club quitté a quatre jours francs pour expliciter son refus éventuel par Footclubs;

Article 33

c) les arbitres licenciés indépendants ou licenciés à un club ayant fait l'objet d'une décision de la Commission compétente du Statut de l'Arbitrage.

Les arbitres licenciés dans un club dans les conditions des articles 30 et 31, après décision de la Commission compétente du Statut de l'Arbitrage, ne peuvent couvrir leur club que si leur demande est motivée par l'une des raisons suivantes :

- changement de résidence de plus de 50 km et siège du nouveau club situé à 50 km au moins de celui de l'ancien club et à 50 km au maximum de la nouvelle résidence de l'arbitre, distances calculées par FOOT 2000 ;
- départ du club quitté motivé par le comportement violent de membres du club, une atteinte à l'intégrité du corps arbitral ou à la morale sportive, dont la Commission compétente apprécie la gravité ;
- modification de situation professionnelle ou personnelle, laissée à l'appréciation de la Commission compétente ;
- avoir muté vers le club et y avoir été licencié pendant au moins deux saisons ou avoir été indépendant pendant au moins deux saisons.

Tout arbitre, licencié dans un club dans les conditions des articles 30 et 31, n'ayant pu obtenir son rattachement à un nouveau club peut revenir, s'il le souhaite, à la situation d'origine.

RAPPELS IMPORTANTS A TOUS LES CLUBS

RENOUVELLEMENT DES DOSSIERS LICENCES ARBITRES (2019-2020)

La Commission rappelle à tous les clubs **qu'ils ont jusqu'au 31/08/2019** pour enregistrer les licences de leurs arbitres, couvrant ainsi leurs clubs au Statut de l'Arbitrage. Passé cette date, vos arbitres deviendront INDEPENDANTS pour la saison 2019-2020.

Obligations des clubs

NATIONAL 3 :	5 arbitres Majeurs dont 2 Arbitres de plus de 21 ans
Régional 1 :	4 arbitres Majeurs dont 2 Arbitres de plus de 21 ans
Régional 2 :	3 arbitres Majeurs dont 1 Arbitre de plus de 21 ans
Régional 3 ou niveau supérieur de District :	2 arbitres Majeurs dont 1 Arbitre de plus de 21 ans

-Equipe Régionale et Régionale 2 Futsal: 1 arbitre spécifique futsal (Les clubs futsal ne pourront pas présenter un arbitre qui représente déjà un club en football à 11

- Autres divisions de district, championnats de football d'entreprise, clubs qui n'engagent que des équipes jeunes et autres championnats féminins: 1 arbitre

- Avant dernier niveau de district : 1 arbitre

- Dernier niveau de district : pas d'obligation

Comptes-Rendus

En plus des obligations prescrites par l'article 41-1, les clubs ayant des équipes de jeunes devront disposer de jeunes arbitres selon les modalités suivantes :

A. Clubs dont une ou plusieurs équipes disputent :

- a) le championnat national des U19
- b) le championnat national des U17
- c) L'un des championnats de Ligue suivants (dirigé par trois arbitres) : U 19, U 17, U 16 ou U 15,
⇒ 2 JEUNES ARBITRES

A. Clubs dont une ou plusieurs équipes disputent :

- a) Le championnat de Ligue suivant (dirigé par un arbitre) : U 18, U 17, U 16, ou U 15,
- b) L'un des championnats de Ligue suivants : U 15 ou U 14 à compter de la saison 2019/2020
- c) le championnat de jeunes de la plus haute série de leur District (à compter de la saison 2020/2021)**
⇒ 1 JEUNE ARBITRE

Pour les groupements de jeunes: pour les obligations relatives aux équipes du Groupement, l'un au moins des clubs le composant devra être en règle avec les obligations du statut de l'arbitrage des jeunes LAuRAFoot. La couverture du club ne pourra être assurée que par des jeunes arbitres

Pour les ententes (à compter de la saison 2020/2021) : l'entente devra avoir au moins l'un des clubs qui la compose en règle avec le statut de l'arbitrage des jeunes LAuRAFoot.

Demande de mutations supplémentaires

Article 45:

Le club qui pendant les deux saisons précédentes, a compté dans son effectif, au titre du Statut de l'Arbitrage en sus des obligations réglementaires, un arbitre supplémentaire non licencié joueur, qu'il a amené lui-même à l'arbitrage, a la possibilité d'obtenir, sur sa demande, un joueur supplémentaire titulaire d'une licence frappée du cachet « Mutation » dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix définie pour toute la saison avant le début des compétitions. Cette mutation supplémentaire est utilisée pour toutes les compétitions officielles, y compris nationales.

Si le club a eu 2 arbitres supplémentaires ou plus, il peut avoir 2 mutés supplémentaires titulaires d'une licence frappée du cachet « mutation ». Ces mutés supplémentaires seront utilisables dans la ou les équipes de son choix, définies pour toute la saison avant le début des compétitions.

La liste des clubs bénéficiant de ces dispositions sera arrêtée au 15 juin et publiée au bulletin officiel ou sur le site internet du District.

Les clubs concernés devront faire connaître pour le **15 AOUT 2019** dans quelle catégorie le joueur muté supplémentaire évoluera.

VAL D'HYERES	1 Muté supplémentaire
LA RAVOIRE	2 Mutés supplémentaires
COGNIN	2 Mutés supplémentaires
E.S.V.V.	2 Mutés supplémentaires

Les mutés supplémentaires sont autorisés **UNIQUEMENT** en championnat de Ligue, de District, Coupe de France (les 6 premiers tours) et en coupe Rhône-Alpes.

Comptes-Rendus

NOTE AUX CLUBS
CALENDRIER DES EVENEMENTS
Saison 2019/2020

Date limite	Evènement
31 août 2019	Date limite de renouvellement et de changement de statut
30 septembre 2019	Date limite d'information des clubs en infraction
31 janvier 2020	Date limite de demande des nouveaux arbitres et des changements de club Date limite de l'examen de régularisation
28 février 2020	Date limite de publication des clubs en infraction au 31 janvier 2019
15 juin 2020	Date d'étude de la 2ème situation d'infraction, incorporant la vérification de la réalisation du nombre de matchs par rapport au quota correspondant à chaque arbitre
30 juin 2020	Date limite de publication des clubs en infraction

[Prière de prendre connaissance des tableaux en annexe concernant le renouvellement des licences des arbitres](#)

COMMISSION DEPARTEMENTALE des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Procès-Verbal du 29 Juillet 2019

Présents : MM PERROUD J . CRESTEE D . THENIS J P

Comptes-Rendus

Courrier

COGNIN SP: Souhaite entamer des démarches pour la ré-homologation de leur terrain synthétique
Nous enregistrons votre demande, et nous nous engageons à programmer une date de visite dans les plus brefs délais.

Confirmation de classement

INSTALLATIONS SPORTIVES

Niveau 5

BOURGET DU LAC: Stade André SANDON - NNI 730510101

Rapport de visite effectuée par MM D. CRESTEE et J.P THENIS—18/04/2019

Classement de cette installation en NIVEAU 5 gazon jusqu'au 17 juin 2029

Ce classement ne concerne que l'aire de jeu 105x68

LA RAVOIRE : STADE PLAINE DES SPORTS - NNI 732130101

Cette installation n'a jamais été classée

La C.F.T.I.S. a pris connaissance de la mise en service d'un gazon synthétique effectuée à l'été 2018 et de la demande du propriétaire de classement initial en Niveau 5 SYE et des documents transmis:

- Arrêté d'ouverture au Public du 28/02/2019
- Tests in situ du 13/11/2018 dont les performances sportives et de sécurité sont conformes à l'article 1.1.5 du Règlement des terrains et installations sportives pour un classement en Niveau 5 SYE.
- Rapport de visite du 27/02/2019 effectuée par MM D CRESTEE et J.P THENIS

Elle rappelle que les prochains test in situ de maintien de classement devront être réalisés pour le **21/06/2023** (Article 5.2.4§4).

Au regard des éléments transmis, la C.F.T.I.S.prononce le classement de cette installation en Niveau 5 SYE jusqu'au 21/05/2028

CHAMBERY - PLAINE DE JEUX DE MAGER 1 - NNI 73650201

Cette installation est classée en Niveau 4 SYE jusqu'au 01/12/2026

La C.F.T.I.S. a pris connaissance de la demande du propriétaire de changement de classement en Niveau 4 SYE et des documents transmis:

- Attestation de capacité signée du maire du 07/05/2019
- Tests in situ du 13/11/2018 dont les performances sportives et de sécurité sont conformes à l'article 1.1.5 du Règlement des terrains et installations sportives pour un classement en Niveau 4 SYE.
- Rapport de visite du 09/05/2019 effectuée par Henri BOURGOGNON, membre de la C.R.T.I.S.

Elle prend note de la mise en conformité des bancs de touche à 5 mètres et de la sécurisation de la liaison vestiaires/aire de jeu par l'aménagement de barrières additionnelles fixes.

Au regard des éléments transmis, la C.F.T.I.S.prononce le classement de cette installation en Niveau 4 SYE jusqu'au 01/12/2026

Eclairage

NOTE AUX CLUBS

RAPPEL

Tous les terrains doivent être homologués classés (selon le règlement de la F.F.F. : Art L 131.16 du code du Sport) pour les compétitions officielles et organisation de manifestations ouvertes aux licenciés.

La confirmation de classement des terrains et installations sportives se fait tous les 10 ans.

Pour les terrains synthétiques, les tests de qualités sportives doivent être réalisés tous les 5 ans

Clubs concernés: Voir tableau en annexe

Organismes de contrôles in situ des gazons synthétiques agréés par la F.F.F. :

- LABOSPORT France - 72100 LE MANS
- NOVAREA - 28000 CHARTRES
- C2S - 38090 ROCHE

Match en nocturne : 120 lux sont demandés pour un premier contrôle-Mini 100 lux pour la D3, D4, D5
170 lux pour la D1 et D2 - Mini 150 lux

Dimensions des vestiaires

Des installations existantes avec des vestiaires ne répondant pas aux exigences réglementaires (20m² minimum hors douches et sanitaires) sont classés au niveau 5 par la CFTIS.

Rappel réglementaire : «Pour le classement en niveau 5 des installations existantes, des dimensions minimales des vestiaires joueurs et arbitres conforme au règlement sanitaire départemental seront tolérées » (Article 6.2.2. du Règlement des Terrains et Installations Sportives).

Position de la FFF: L'application du Titre 6 pour les terrains de niveau 5 avec des dimensions de vestiaires à 20m² est maintenue avec la condition suivante :

A la prochaine échéance de classement décennal, cette installation ne pourra être confirmée en niveau 5 qu'à condition que les vestiaires soient mis en conformité avec le Règlement de 2014 (chapitre 1.3)

Le titre 6 s'applique qu'elle que soit la nature du revêtement de l'aire de jeu.

NOTE AUX CLUBS

Prière de prendre connaissance de l'inventaire des terrains de notre District joint en Annexe du PV



Annexes

Annexes de ce Foot Savoie

- *Projet de Poules Seniors saison 2019-2020 au 29 juillet 2019*
- *Tableaux Statut de l'Arbitrage*
- *Tableaux des Terrains et Installations sportives*

Récapitulatifs engagements en cours

Echéancier engagements par Footclubs

<u>Catégories</u>	<u>Prix</u>	<u>Date limite d'inscription</u>
U17 Cadets	(26 €/équipe)	17 Août 2019
U15 Minimes	(26 €/équipe)	17 Août 2019
Féminines		
Coupe	(gratuit)	01 Septembre 2019
U13 Benjamins (toutes catégories)		
	(gratuit)	01 septembre 2019
Futsal		
Championnat Seniors	105,00	23 Août 2019
Coupe de Savoie (Seniors à U13)	(gratuit)	17 Novembre 2019
U15 à 8	(26 €/équipe)	15 Septembre 2019
U17 à 8	(26 €/équipe)	15 Septembre 2019

Echéancier engagements

<u>Catégories</u>	<u>Prix</u>	<u>Date limite d'inscription</u>
-------------------	-------------	----------------------------------

Coupe de France Benjamins

(gratuit)

Pas de document d'engagement, Les équipes engagées en championnat seront automatiquement engagées en Festival U13 « Pitch ». Une équipe par club

Obligatoire sur formulaire en ligne (accès sur le site <http://savoie.fff.fr>)

(les mails ne seront pas pris en considération)

U11 - Pupilles	(gratuit)	02 Septembre 2019
U9 - Poussins	(gratuit)	09 Septembre 2019
U7 - Débutants	(gratuit)	16 Septembre 2019